

## PROGRAMME

## Les bonnes pratiques en matière d'usurpation d'identité et de crédit à la consommation

**Date :** lundi 5 juin 2023 de 10h à 12h.

**Durée :** 2h.

**Lieu :** en distanciel.

### Contenu de la formation :

#### 1. Usurpation d'identité et crédit à la consommation : présentation générale

- Comment se retrouve-t-on victime d'usurpation d'identité ?
- Comment se prémunir contre l'usurpation d'identité ?
- Comment déterminer si l'on est victime d'usurpation d'identité ?

#### 2. Résoudre les conséquences d'une usurpation d'identité bancaire

- Volet pénal : Dépôt de plainte, enquête et poursuites pour des faits d'usurpation d'identité
- Volet bancaire : obtenir la clôture du compte ou du crédit et l'arrêt des poursuites en recouvrement de la part de la banque
- Volet Banque de France : les actions à mettre en place en cas d'inscription du client dans les fichiers de la Banque de France

**Marie-Camille Eck**, avocate au barreau de Paris.

#### Objectifs pédagogiques :

- Déterminer les conséquences d'une usurpation d'identité.
- Conseiller son client pour mettre un terme à l'usurpation d'identité.
- Gérer efficacement les conséquences de l'usurpation d'identité bancaire pour le client.
- Maîtriser les conséquences de l'usurpation au niveau des fichiers de la Banque de France.

#### Méthode pédagogique :

Approche pragmatique de la matière. Pédagogie favorisant l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

#### Prérequis :

Être avocat.

#### Public visé :

Avocats.

#### Niveau 1 :

Acquisition des fondamentaux.

#### Support pédagogique :

Il sera remis en fin de formation.

#### Évaluation de la formation :

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation.

#### Information et inscription :

[cliquez-ici](#)

#### Tarif :

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.